

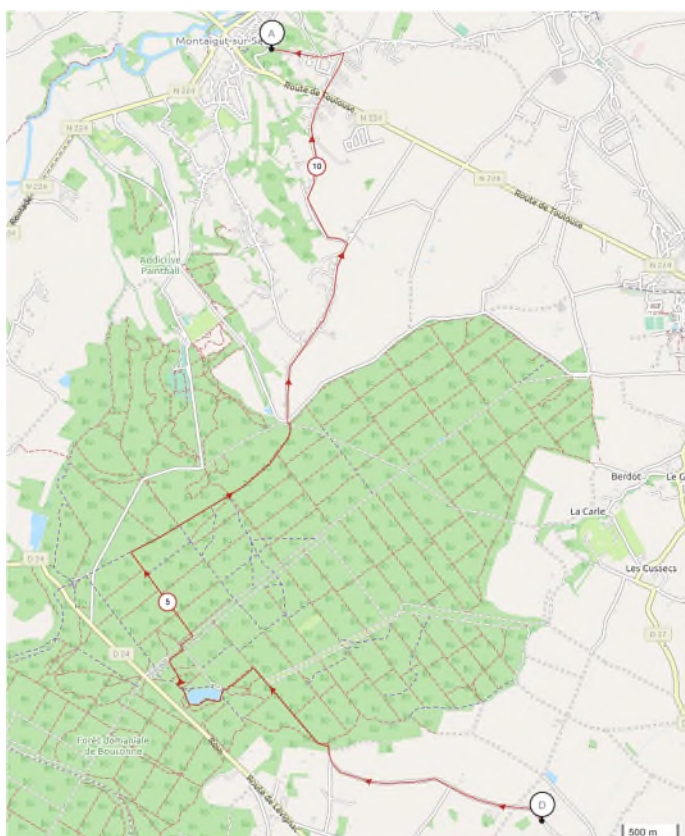
Foulées Ste Germaine 17/06/2023 Simon de Cyrène

« La course en 3 dimensions : Sportive, Solidaire et Spirituelle »

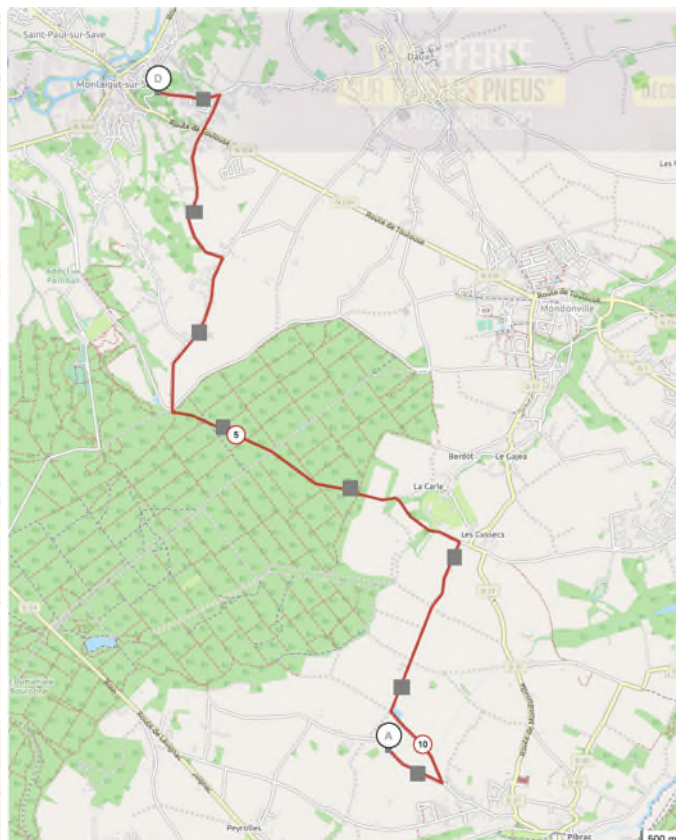
Rendez-vous **Samedi 17 juin 2023 à 09h00 à la maison Sainte Germaine/ route de Ste Germaine à Pibrac**

1/ Dimension sportive : Course à pied sans chronométrage (Haltes de 10 mn tous les 4-5 km, ravito liquide)

- Trajet entre **Pibrac et Montaigut Sur Save** : 23 km (aller/retour) ou 11 km (aller simple).
- **Possibilité marche de ~11 km** et accompagnement cycliste (23 km).



Trajet Aller



Trajet Retour

2/ Dimension solidaire : Les participants + amis sont invités à faire des dons (ex : ~20 € par famille participante) via la cagnotte en ligne : <http://www.leetchi.com/c/fsg-2023> qui seront intégralement versés au profit de

- l'association Simon de Cyrène (<https://www.simondecyrene.org/>)
- l'association du Pèlerinage Sainte Germaine (<https://www.saintegermainedepibrac.fr/association-pelerinage-sainte-germaine>)

3/ Dimension spirituelle : Allons avec Sainte-Germaine confier nos intentions à Notre Dame d'Alet.

INSCRIPTION (avant le 15 Mai 2023): fsg2023@yahoo.com

Chaque participant doit s'assurer de ses capacités médicales à faire cette course sans chronométrage.

Repas tiré du sac vers 12h30 (Maison Sainte Germaine) avec les deux associations : Animations prévues



Foulées Ste Germaine 17/06/2023 Simon de Cyrène

Prénom :

Date de naissance :

Adresse mail :

Téléphone portable :

Adresse postale :

En cas d'urgence, téléphone d'un proche :

Lien avec le proche

Options choisie (rayer les options non choisies):

1) **Boucle complète** - 23 km : Maison Ste Germaine – Montagut sur Save (aller et Retour)

1.a) en course à pied

1.b) à bicyclette

2) **Le trajet aller seulement** - 11 km : Maison Ste Germaine à Montagut sur Save

2.a) en course à pied

2.b) en marche à pied

Pour ceux qui font le trajet aller seulement, un système de co-voiturage pourrait être mis en place avec les véhicules de certains participants :

- Avez-vous un véhicule qui pourrait faire partie du Co voiturage ? Combien de passagers pourriez-vous emmener ?
Réponse :
- **Pourriez-vous arriver à 8 h** pour emmener votre véhicule à Montagut sur Save et revenir sur la ligne de départ à la maison Sainte Germaine via un autre véhicule ?
Réponse :

Règlement : Suite à mon inscription aux Foulées Sainte Germaine à Pibrac, le samedi 17 juin 2023, et en raison de l'absence de certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive, je décharge les organisateurs de toutes réclamations, actions juridiques, frais, dépenses et requêtes dus à des blessures ou dommages occasionnés à ma personne et causés de quelque manière que ce soit, découlant ou en raison du fait que je pratique cette activité, et ce nonobstant le fait que cela ait pu être causé ou occasionné par négligence ou être lié à un manquement à mes responsabilités à titre d'occupation des lieux. Je consens à assumer tous les risques connus et inconnus et toutes les conséquences afférentes ou liées au fait que je participe aux différentes activités lors de cette journée. Je consens à respecter tous les règlements, toutes les règles et conditions de sécurité de cette activité. Je certifie que :

1. Je suis en bonne condition physique et que je ne souffre d'aucune blessure, maladie ou handicap, que je n'ai jamais eu de problème cardiaque ou respiratoire décelé à ce jour

2. Aucun médecin, infirmier ou entraîneur ne m'a déconseillé la pratique de cette activité

3. Je reconnais la nature des activités auxquelles je m'inscris et suis conscient des risques que j'encoure

4. En outre, le(s) parent(s) ou les tuteur(s) légal(aux) des participants mineurs accepte(nt) de communiquer aux dits participants les avertissements et les conditions mentionnées ci-dessus, ainsi que leurs conséquences, et consent(ent) à la participation des dits mineurs. J'ai lu le présent document et je comprends qu'en y apposant ma signature, je renonce à des droits importants. C'est donc en toute connaissance de cause que je signe le présent document.

5 Je respecte également les consignes sanitaires en vigueur pendant le covoiturage.

Signature (du tuteur légal en cas de participation d'un mineur) :

Repas tiré du sac vers 12h30 (Maison Sainte Germaine) avec les deux associations : Animations prévues